Mieux connaître
les professionnels des

sports de nature

BEES SPELEOLOGIE

Enquête métier 2010

Les professionnels de la spéléologie

Observer l'emploi et les trajectoires professionnelles des éducateurs dans les sports de nature afin d'accroître la qualité des dispositifs de formation est l'un des objectifs de la mission « emploi/formation » confiée par le ministère des Sports, au Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN).

Des travaux d'observation et des outils d'harmonisation de ces derniers sont élaborés par le PRNSN en partenariat avec le mouvement sportif, les professionnels des sports de nature avec la contribution de la mission statistique du ministère.

Les enquêtes métiers permettent d'affiner les connaissances du champ des sports de nature en se focalisant sur des filières disciplinaires.

Pour obtenir plus d'informations et consulter les publications du PRNSN :

www.sportsdenature.gouv.fr

(rubrique emploi/formation)

Ce n'est qu'au début des années 1950 et l'avènement de la société des loisirs que naît en Ardèche notre activité professionnelle. Pendant les trois décennies suivantes, le guidage spéléo va se développer anarchiquement parallèlement à l'essor que connaît le secteur du plein air.

En 1984 la loi sur le sport instaure une obligation de diplôme pour pouvoir exercer contre rémunération les activités de plein air dont la spéléologie fait naturellement partie. Mais, Il faudra attendre le 06 décembre 1992 pour que soit publié au journal officiel l'arrêté du Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) premier degré option spéléologie.

La première session transitoire est organisée en 1993. La seconde session transitoire suivie des premières formations est mise en place en 1994. Et enfin, le premier examen complet du cursus normal de formation a lieu en 1995. Le premier BEES option spéléologie est délivré officiellement en 1995.

Entre temps, l'année 1988 voit la création du SNPS qui deviendra ultérieurement le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon (SNPSC)

Depuis ces premiers pas, notre activité professionnelle a grandi, s'est développée et a mûri pour devenir un véritable métier. Grâce à leur dynamisme, leur esprit créatif, leurs compétences techniques et leurs valeurs humaines, les professionnels de la spéléologie et du canyon ont su développer intelligemment leur activité pour en faire un véritable métier dont ils peuvent prétendre vivre toute l'année. Ils l'ont fait en concertation avec les pouvoirs publics, leurs partenaires, les autres groupements professionnels et en respect du milieu naturel. Leur type de pratique de la spéléologie est en accord avec les règles éthiques prônées par la Fédération Française de Spéléologie (FFS).

Les spéléologues professionnels, ayant pour la plupart le statut de travailleur indépendant, ont implanté leurs entreprises et développé leurs activités essentiellement sur les massifs karstiques. Ils sont souvent des acteurs économiques importants pour ces zones rurales.

Le Syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyon constamment à l'écoute de ses adhérents et attentif aux évolutions du marché, est très bien placé et compétent pour étudier et proposer les nouvelles orientations professionnelles en rapport avec l'évolution des pratiques, des mentalités, de l'offre et de la demande.

Depuis 1994, grâce à la créativité et l'esprit d'entreprise de ces professionnels notre métier a beaucoup évolué. Mais les textes régissant notre activité sont toujours d'époque et ne prennent pas en compte ces évolutions importantes, ni la réalité économique de notre profession. En l'état, cette réglementation en vigueur ne nous autorise pas à poursuivre notre effort de développement. Le plus gros frein au développement et à la pérennisation de notre activité professionnelle demeure la non évolution des prérogatives des BEES 1er degré option spéléologie.

Cette enquête métier réalisée en partenariat avec la Fédération française de spéléologie et le Pôle ressources des sports de nature du ministère des Sports est une excellente occasion de faire le point sur notre évolution et réaliser une photographie contemporaine et fiable de notre activité professionnelle. Cette enquête présente officiellement notre métier et donne des résultats étonnants qui nous sont spécifiques. Elle montre par exemple l'étonnante longévité dans la profession des BEES et la grande diversité de produits déclinés à partir du cœur de métier. Elle met en valeur les qualités créatives et l'esprit d'entreprise de nos professionnels.

Les résultats de cette enquête vont permettre aux professionnels de se projeter plus clairement dans l'avenir et poursuivre en partenariat avec les pouvoirs publics et les partenaires institutionnels, le développement et la construction de leur activité professionnelle de façon durable.

Syndicat National des Professionnels de Spéléologie et du Canyon (SNPCS)

L'évolution de notre société et la place de plus en plus grande accordée aux loisirs, le développement des activités de guidage, l'avènement des brevets d'État, la création du syndicat des professionnels de la spéléologie et du canyon ont conduit la Fédération française de spéléologie à prendre résolument en compte le professionnalisme.

Elle l'a fait d'abord en créant un centre de placement permettant de répondre aux besoins de cadres des structures professionnelles

C'est ainsi qu'elle a créé une commission professionnelle, lieu de concertation entre la pratique fédérale bénévole et la pratique professionnelle.

Elle a également intégré un éducateur sportif dans ses instances dirigeantes comme dans celles de ses organes déconcentrés.

Elle s'est très largement impliquée dans la mise en place de la spéléologie comme support technique du Brevet d'Aptitudes Professionnel d'Assistant Animateur Technicien (BAAPAT) et dans celle du Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) du premier degré, option spéléologie en défendant 4 idées forces à savoir :

- renforcer la professionnalisation de la formation et l'adapter aux réalités économiques et sociales du marché de l'emploi,

- prendre en compte la nécessité de plurivalence dans l'évolution des métiers de la montagne et du plein air,

- adapter les niveaux de qualification aux besoins de l'encadrement,

- assurer des liaisons étroites entre le milieu professionnel et le milieu fédéral bénévole.

Elle poursuit aujourd'hui son implication en participant à l'encadrement des unités de formation, aux jurys et en étant un partenaire incontournable des réunions d'harmonisation et de la défunte commission professionnelle du BEES de spéléologie.

La FFS a toujours veillé à ce que les brevets fédéraux et les brevets d'État soient étroitement liés et évoluent ensemble en fonction des réalités de la pratique de terrain.

Elle reste enfin très attachée à ce que les compétences acquises par ses cadres bénévoles soient prises en compte lorsque ces derniers envisagent une carrière professionnelle.

L'enquête métier réalisée en partenariat avec le Pôle ressources national des sports de nature du ministère des Sports et avec le Syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyon s'inscrit dans cette démarche.

Les résultats doivent nous permettre :

- de mesurer si les idées forces que nous défendons trouvent écho auprès des professionnels en exercice,

- d'adapter la professionnalisation de la fédération,

- de mieux travailler avec les professionnels,

- d'adapter si besoin nos diplômes fédéraux,

- de repenser notre positionnement dans la formation professionnelle,

- et d'identifier des corrélations possibles entre cette enquête et l'étude de positionnement stratégique de la FFS.

Jean-Pierre HOLVOET
Président adjoint de la Fédération Française de Spéléologie (FFS)

La spéléologie est une activité humaine d'une rare complexité car riche de très nombreux aspects : sportifs et physiques, exploratoires, scientifiques, esthétiques...

Les professionnels de la spéléologie ont ce mérite de maintenir cette richesse dans leur exercice quotidien. Ainsi, loin (trop loin parfois) des éclairages médiatiques, ils promeuvent la spéléologie et le canyonisme dans de nombreuses dimensions :

- en faisant connaître et en préservant le milieu naturel souterrain,

- en cultivant le goût de l'effort non compétitif auprès de nombreux publics,

- en assumant une mission d'éducation au risque et à son corollaire citoyen, la sécurité,

- enfin, en rappelant à chacun d'entre nous l'intérêt qu'il y a à mener des activités d'aventure et d'exploration.

Mais, au-delà de cet exercice professionnel qualitatif, plus ou moins connu du grand public, la question se posait de mieux connaître quantitativement, statistiquement, cette famille professionnelle originale.

Le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN), basé sur le site de Vallon Pont d'Arc, entité du CREPS PACA, a notamment comme mission l'observation des professionnels des activités liées aux sports de nature.

Afin de se donner la capacité de comparer, et d'analyser ces activités professionnelles, un groupe de travail animé par le PRNSN, en lien avec la direction des Sports a produit une méthodologie éprouvée et reproductible, et qui dans le cadre de l'enquête spéléologie correspond à la seconde édition de la collection « Mieux connaître les sports de nature ».

L'enjeu de ce travail réside non seulement dans l'utilisation d'une méthodologie mais aussi dans la capacité des enquêteurs à respecter les différents acteurs du dialogue social qu'ils soient issus des groupements professionnels ou des fédérations.

Dans le cadre de l'enquête spéléologie, la « matière » observée avait d'autant plus d'importance que le site de Vallon Pont d'Arc reste le seul établissement à mettre en œuvre la formation en environnement spécifique aux brevets d'État et prochainement aux diplômes d'État de spéléologie.

Ce travail a, de plus, permis de renforcer la collaboration entre les deux « piliers » de l'activité du site entre le département formation, principalement orienté sur les sports de nature et le PRNSN.

Cette enquête emblématique quant à la qualité du travail effectué entre les différents acteurs que sont la Fédération française de spéléologie, le syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyon, le PRNSN et la direction des Sports sera porteur dans le futur d'autres actions partenariales autour de la spéléologie.

Que ces acteurs et rédacteurs soient remerciés pour la qualité du travail accomplit et pour l'éclairage inédit qu'il apporte sur cette profession de l'ombre.

François BEAUCHARD
Directeur adjoint CREPS PACA - Site de Vallon Pont d'Arc

Sommaire

Des enquêtes « métier », pourquoi ? p. 7
Le déroulement de l'enquête p. 8

1 - Les professionnels de la spéléologie p. 9
- Qui sont-ils ? p. 9
- Où sont-ils ? p. 11
- Quel est leur parcours de formation ? p. 12
- Quel est leur avis sur leur formation ? p. 14
- Quelle est leur pratique professionnelle ? p. 16

2 - L'emploi des professionnels de la spéléologie p. 18
- Quelle est l'importance de leur activité professionnelle ? p. 18
- Quel est leur statut, leur cadre de travail ? p. 20
- De quoi est fait leur travail au quotidien ? p. 21

3 - Les profils-types des professionnels de la spéléologie p. 24
- L'analyse multidimensionnelle des professionnels de spéléologie p. 24
- Les 3 profils-types des moniteurs de spéléologie et de canyon (BEES) p. 25

4 - Les professionnels de la spéléologie et leur vision du métier p. 30
- Quelles perspectives ? p. 30

Quelques points à retenir p. 31

Des enquêtes « métier », pourquoi ?

L'enquête métier « mieux connaître les professionnels de la spéléologie » est la seconde d'une série de travaux sur la famille des métiers de l'encadrement des sports de nature qui est amenée à s'enrichir.

Les résultats de ces enquêtes devraient intéresser plusieurs catégories d'acteurs.

Les inspecteurs coordonnateurs de chaque qualification en sport de nature bénéficieront d'importantes sources de données mobilisables pour les missions d'harmonisation des formations, mais également pour proposer des évolutions des textes qui les régissent dans le contexte de réforme et d'adaptation actuel mis en œuvre par le ministère des Sports.

L'ensemble des personnes qui déposent ou qui instruisent des dossiers d'habilitation de formation au plan régional trouvera des informations utiles sur les dynamiques d'emploi par filière spécialisée.

Les organisations professionnelles apprécieront mieux la structuration des métiers qu'elles défendent et représentent, les enjeux pour l'avenir de leurs professions.

Les fédérations sportives pourront mieux comprendre le secteur professionnel associé à la dynamique de l'activité dont elles ont la délégation, et notamment les complémentarités des secteurs associatif, marchand et éducatif.

Enfin, chaque professionnel, parfois isolé dans ses pratiques, pourra se situer dans l'éventail des situations de terrain, dans les typologies dégagées, comparera sa trajectoire personnelle avec les stratégies retenues globalement par ses pairs.

À terme les comparaisons de ces enquêtes entre elles, permettront de nouveaux éclairages sur la filière globale des moniteurs de sports de nature.

La reproduction de chaque enquête à intervalle de temps régulier (3, 4 ou 5 ans par exemple) permettra de percevoir l'évolution des trajectoires professionnelles des acteurs du secteur.

Pour répondre à cette nécessaire comparaison, les questionnaires des différentes enquêtes métiers sont construits sur le même plan. D'une part, une base commune qui permet de mieux caractériser les moniteurs de chaque activité et d'observer pour chacune d'entre elles la dynamique de l'emploi des moniteurs professionnels. D'autre part, une partie plus spécifique à chaque enquête métier qui rend possible l'identification du positionnement des moniteurs du secteur par rapport au devenir de leur filière professionnelle.

L'analyse multidimensionnelle utilisée en partie pour le traitement statistique des données permet d'élaborer des profils type de moniteurs présentant des caractéristiques communes dans la nature de leur métier et leur situation face à l'emploi. Cette approche constitue une réelle plus value pour appréhender la rénovation des qualifications professionnelles du champ de l'encadrement des sports de nature.

La démarche des enquêtes métier s'inscrit par ailleurs elle-même dans une démarche globale d'observation initiée par le PRNSN.

Ainsi, parallèlement aux enquêtes métiers sont menés des travaux d'observation dans des logiques différentes et complémentaires. Notamment, une enquête nationale sur les éducateurs sportifs de nature, effectuée à partir des données déclaratives du ministère des Sports avec la contribution de la Mission d'Étude et d'Observation statistiques (MEOS). Les deux premières étapes de cette enquête permettent aujourd'hui d'estimer le nombre de professionnels en activité dans chaque discipline ainsi qu'une classification par type des professionnels, toutes disciplines confondues. À terme, l'enquête devra permettre une analyse plus qualitative des filières professionnelles.

Le Pôle ressources national des sports de nature

Le déroulement de l'enquête

Un questionnaire, destiné à être auto-administré, a été élaboré conjointement par le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon (SNPSC), le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) et la Fédération Française de Spéléologie (FFS).

Le champ professionnel concerné est celui des personnes qui détenaient au moment de l'enquête au moins une des qualifications suivantes :

- Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) de spéléologie

- Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS) mention spéléologie

De mars à décembre 2009, le questionnaire était accessible en ligne sur internet pour être directement rempli par les personnes concernées.

Sur la base du fichier des BEES délivrés depuis sa création, actualisé et recoupé avec le fichier du SNPSC, un peu moins de 400 personnes ont reçu l'information concernant l'enquête ainsi que le lien vers le site sur lequel ils ont pu répondre au questionnaire en ligne.

En parallèle, l'ensemble des adhérents de la FFS ont été directement destinataires d'un courriel les informant du lancement de l'enquête.

Répartition des BEES spéléologie (2008)

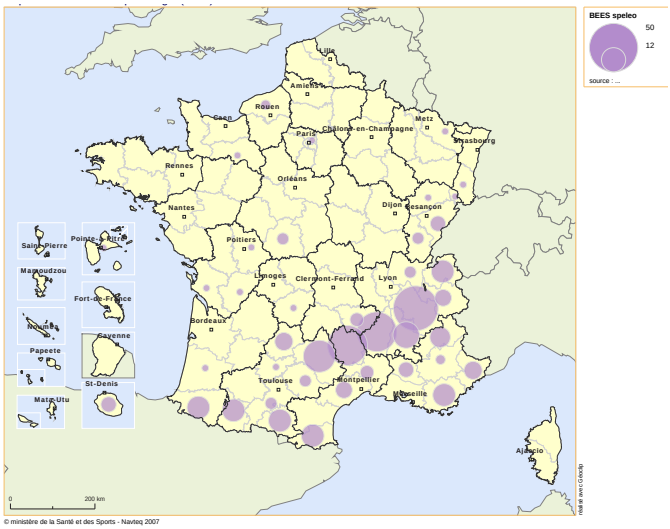

Au total et après relance téléphonique par le SNPSC, 110 questionnaires ont été recueillis, dont 100 réellement exploitables.

En valeur absolue, cet effectif est relativement faible, mais il est à rapprocher de la population totale estimée de professionnels :

- 380 titulaires d'un BEES spéléologie (délivré depuis 1993) ou DESJEPS spéléologie (délivré depuis 2006),

- dont 238 administrativement en capacité de travailler (déclarés auprès des services préfectoraux avec une carte professionnelle en cours de validité),

- dont 180 en activité réelle d'après le SNPSC (estimation),

- dont 147 sont adhérents au SNPSC en 2010.

Les 100 questionnaires exploités représentent donc plus de 25% des réponses potentielles, et plus de la moitié des professionnels administrativement en capacité de travailler.

Par ailleurs, on peut considérer que sur le plan de la répartition géographique, l'échantillon des répondants est représentatif de la population totale des professionnels déclarés. En effet, la localisation des répondants correspond globalement à celle de la population totale des professionnels déclarés.

Répartition des répondants à l'enquête « professionnels de la spéléologie et du canyon »

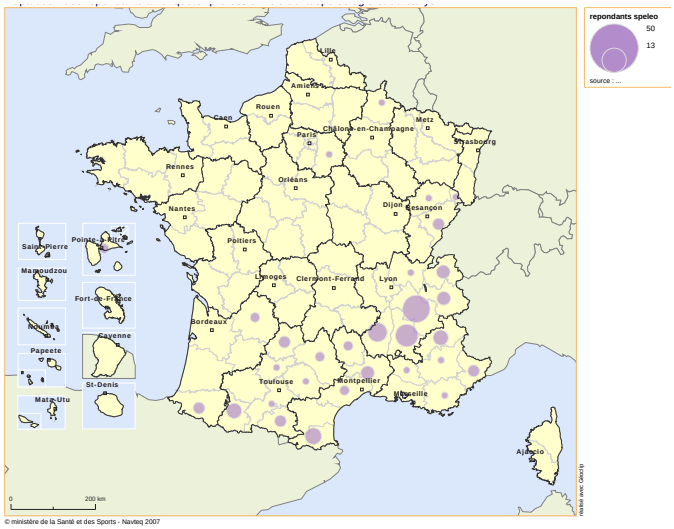

Le traitement des données a été effectué sous SPHYNX par Emmanuel FÉLIX-FAURE (PRNSN).

L'analyse multidimensionnelle a été réalisée par le cabinet Eric MAURENCE Consultants, EMC

La rédaction et la présentation des résultats sont le fruit de la collaboration entre le SNPSC et la FFS, avec l'appui du PRNSN et de Christophe REVÉRET, Versant Sud, consultant.

Qui sont-ils ?

Les femmes restent très peu présentes au niveau professionnel

Répartition des moniteurs par sexe

Alors qu'elles constituent 22% des effectifs de la FFS, les femmes ne représentent qu'une très faible part des professionnels (7%).
À titre de comparaison, cette proportion est très proche de celle observée chez les moniteurs cyclistes (6,3%).

Maturité de la profession et continuité de l'activité des professionnels

L'écrasante majorité des répondants (97%) se situe dans des âges supérieurs à 30 ans, la moitié étant âgée de 40 ans et plus, ce qui témoigne d'une certaine maturité de la profession en matière d'âges des individus.

On peut d'ailleurs noter une proportion relativement importante de professionnels de 50 ans et plus (16%), plus marquée que chez les moniteurs cyclistes (3%).

Répartition des professionnels par tranche d'âge

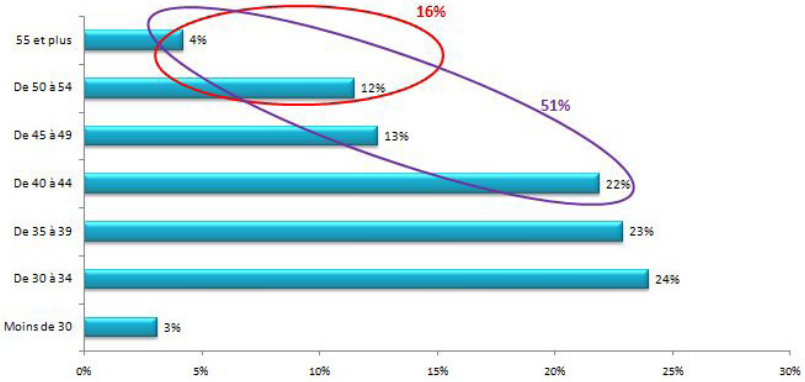

Sachant que 31% des répondants déclarent avoir obtenu leur BEES avant 1995, c'est-à-dire immédiatement après sa création, le fait de retrouver une proportion similaire (27%) déclarant exercer depuis plus de 15 ans tend à montrer qu'ils ont eu une activité continue depuis l'obtention de leur diplôme.

La longévité des professionnels dans leur activité peut s'expliquer par le fait que la composante sportive de le spéléologie n'est pas la seule base de leur métier : au long de leur parcours professionnel, ils peuvent passer du guidage plus ou moins technique à l'encadrement de publics spécialisés, à l'accompagnement en milieu souterrain pour de la pédagogie de l'environnement, à la formation aux techniques de corde…

Année d'obtention du BEES de spéléologie

Nombre d'années d'exercice depuis l'obtention du diplôme

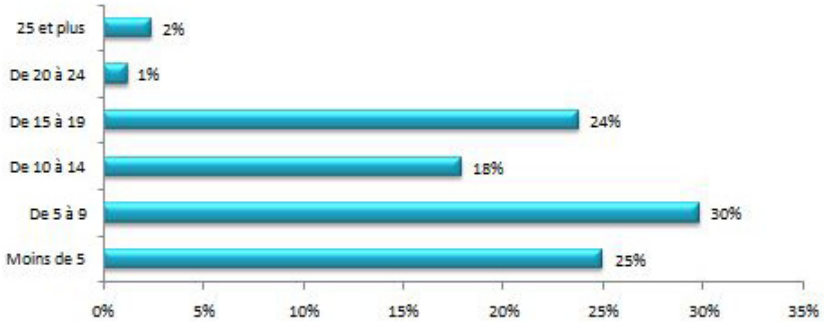

Les flux de formation

Les premières années, 1992, 1993, 1994 et 1995 sont marquées par la délivrance des diplômes selon deux voies : l'attribution directe par mesure dérogatoire d'une part (36 titres délivrés) et l'acquisition du titre après accès direct et succès à un examen final dans le cadre de mesures transitoires, d'autre part (85 titres délivrés).

Il faut noter qu'en 1995, 22 stagiaires obtiennent leur diplôme à l'issue d'un cursus complet de formation.

La moyenne des diplômés sortants s'établit à un peu plus de 16 par an de 1995 à 2010 inclus.

Les deux dernières années peuvent paraître inquiétantes avec seulement 10 nouveaux diplômés.

Pourtant, les vocations et l'attractivité du diplôme sont plutôt en hausse avec 26 stagiaires en préformation en 2009 et 17 en 2010. Les difficultés rencontrées par les stagiaires pour trouver des financements et des bourses sont la principale cause de ce « taux de fuite » qui n'est pas définitif puisque environ seulement 10% des stagiaires abandonnent la formation. On devrait donc mécaniquement retrouver des effectifs bien plus consistants dans les examens finaux à venir.

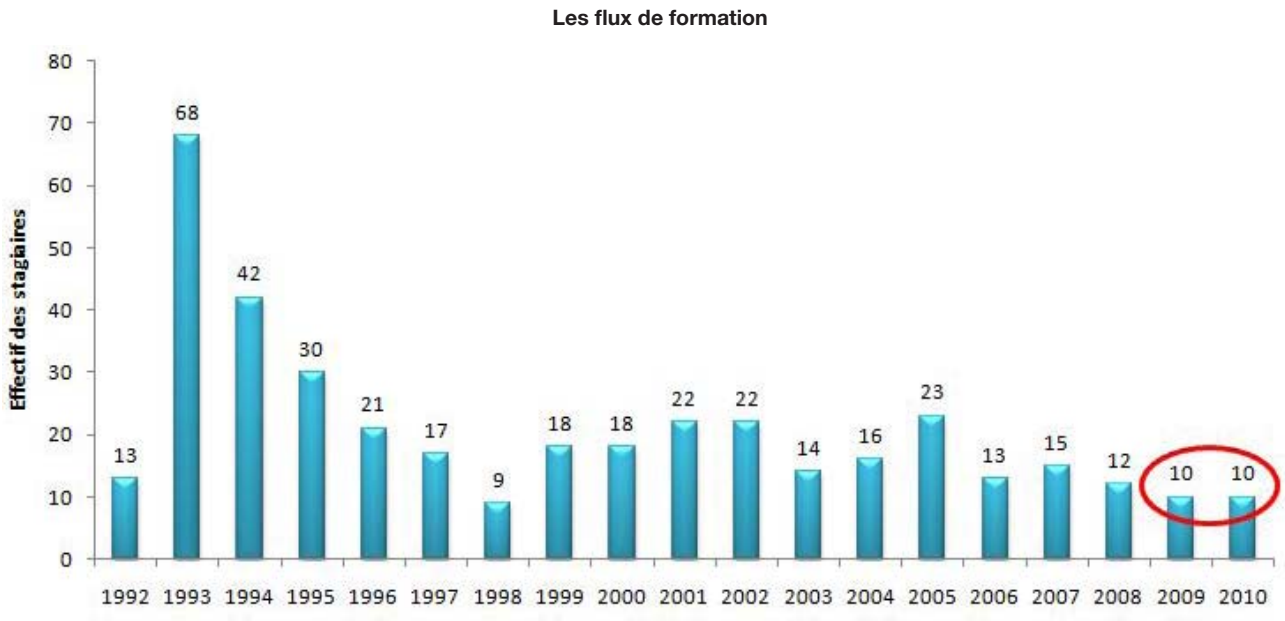

Où sont-ils ?

Lieu de résidence multiple des professionnels

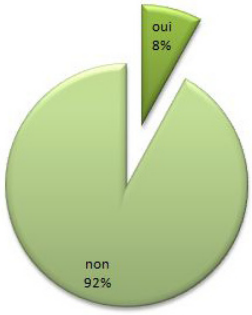

Un métier très “géolocalisé”

Une assez faible proportion des répondants affirme avoir une double résidence (8%), celle-ci n’étant d’ailleurs pas forcément liée à l’activité spéléologie.

Ils semblent donc plutôt fixés sur un territoire, leur implantation à l’échelle locale étant a priori fortement liée au potentiel environnant en matière de sites de pratique, tant en spéléologie qu’en canyonisme.

Sites de pratique de canyonisme

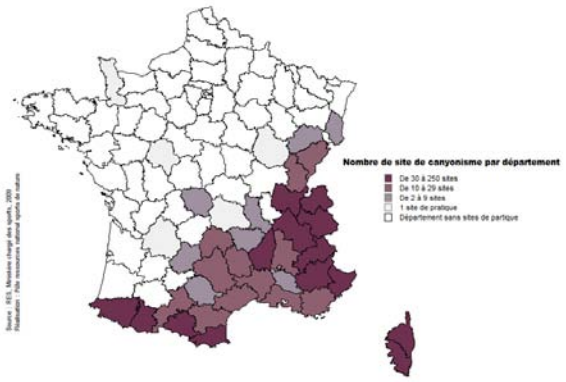

Régions karstiques de France

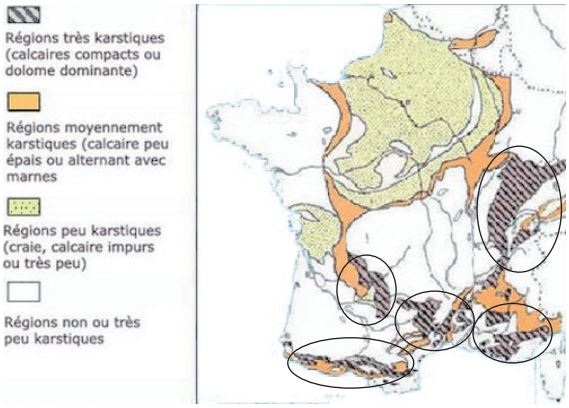

Les 26% de répondants qui déclarent travailler hors métropole le font pour la plupart à l’étranger et majoritairement en Europe. Ils y recherchent vraisemblablement une extension de leur période d’activité plutôt qu’un exercice professionnel à titre principal.

Précisons que les Dom-Tom ne sont attractifs que pour le canyonisme (absence de cavités karstiques).

Travail hors métropole

Lieu de travail hors métropole

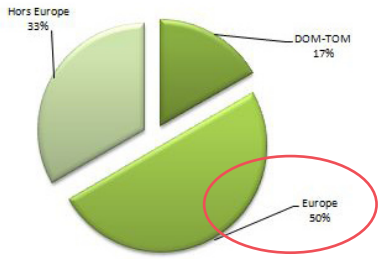

Le classement par taille des communes où est implantée l’activité, met en évidence deux sous-groupes :

- l’un plutôt rural constitué de professionnels installés au cœur du territoire de pratique proprement dit, vraisemblablement dans une logique de métier « tourisme-loisirs », mais peut-être également en lien avec des choix de qualité de vie qui dépassent le seul univers professionnel,

- l’autre révèle des professionnels plutôt connectés aux bassins de vie urbains, peut-être avec des variantes de pluriactivité liées à ce contexte (activité principale salariée hors du secteur sport-tourisme-loisirs).

Taille de la commune d’exercice des professionnels

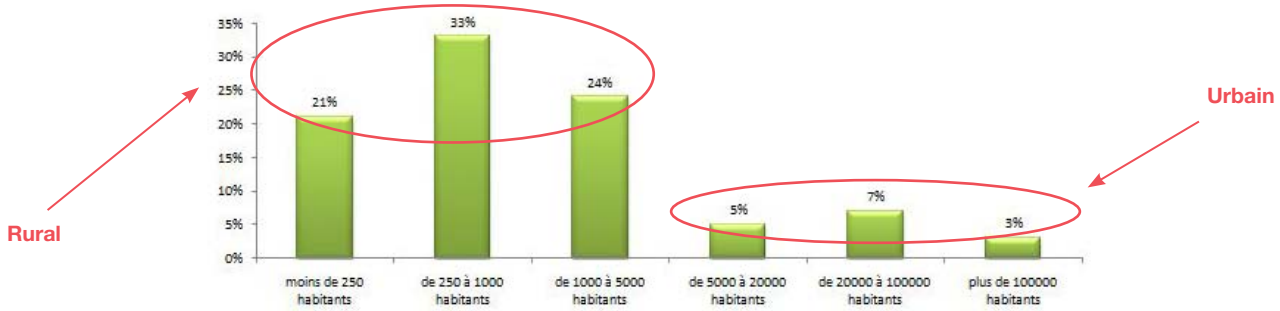

Quel est leur parcours de formation ?

Une solide base générale

Niveau d'étude avant l'obtention du diplôme de référence

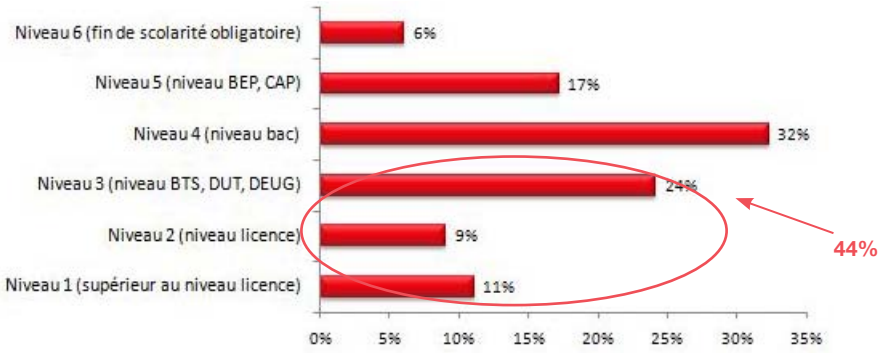

Près de la moitié des répondants (44%) disposait d'un niveau d'étude, supérieur au bac avant l'obtention du BEES. Ceci correspond à une population déjà bien armée en matière de cursus classique, souvent repérée dans les métiers sportifs de nature, qui fait un choix délibéré en exerçant un métier sportif.

Quant à ceux qui n'avaient pas atteint le bac (près d'1/4 des répondants), le BEES a certainement constitué une opportunité alternative d'exercer dans le domaine du tourisme et des loisirs, un métier accessible bien que doublement qualifié, tant au niveau technique qu'en matière de connaissances naturalistes.

De plus, 80% des répondants déclarent maîtriser au moins une langue étrangère, l'anglais arrivant largement en tête. C'est bien sûr un atout pour des professionnels que l'on retrouve très souvent dans le champ du tourisme où ils sont amenés à accueillir tous types de publics.

Langues étrangères maîtrisées par les professionels

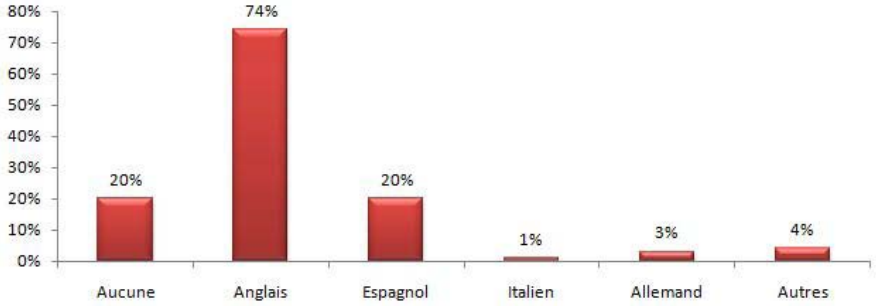

Des profils allant du "monospéléo" au "spéléo-montagne"

Un peu moins de la moitié des répondants sont détenteurs du seul BEES de spéléologie. Celui-ci semble donc être suffisant pour leur activité dans le domaine sportif, soit en totalité, soit partiellement avec une activité complémentaire non sportive.

Chez ceux qui détiennent plusieurs BEES, les spécialités relatives au milieu montagnard et à la verticalité confirment l'existence d'une population centrée sur le champ du tourisme-loisirs en montagne. Ces professionnels en utilisent les différentes composantes pour y vivre à l'année.

Dans cette logique, on peut supposer que le diplôme d'Accompagnateur en Moyenne Montagne (AMM) est alors plus exploité dans sa dimension hivernale (raquettes à neige), très complémentaire de l'activité estivale en spéléologie ou canyonisme.

Autres BEES détenus par les professionnels

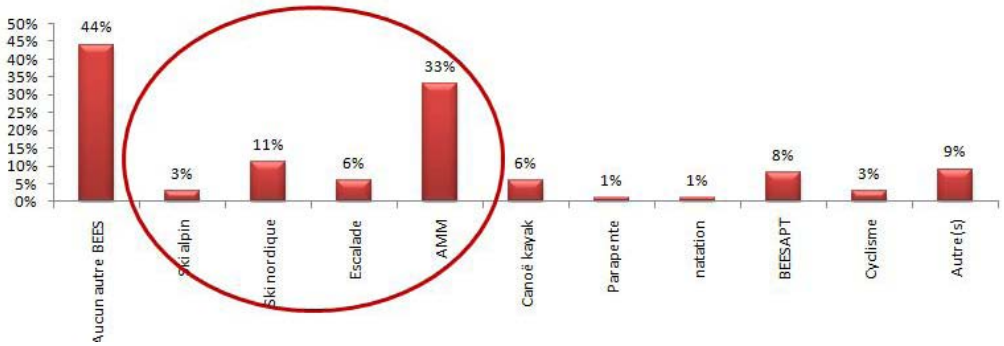

Les autres diplômes délivrés par le ministère en charge des Sports détenus par les répondants montrent qu'une bonne moitié des professionnels dispose de qualifications relatives à l'animation. Ces dernières, vraisemblablement acquises avant le BEES, valident des compétences utiles pour l'accueil de publics « découverte ». Ces savoir-faire d'animation et de conduite de groupe peuvent être déterminants dans un métier très fortement marqué par la fonction d'interprète du milieu naturel souterrain. Malgré tout, l'acquisition de ces compétences est relativement absente du cursus initial des professionnels.

Autres diplômes « jeunesse et sports » détenus par les professionnels

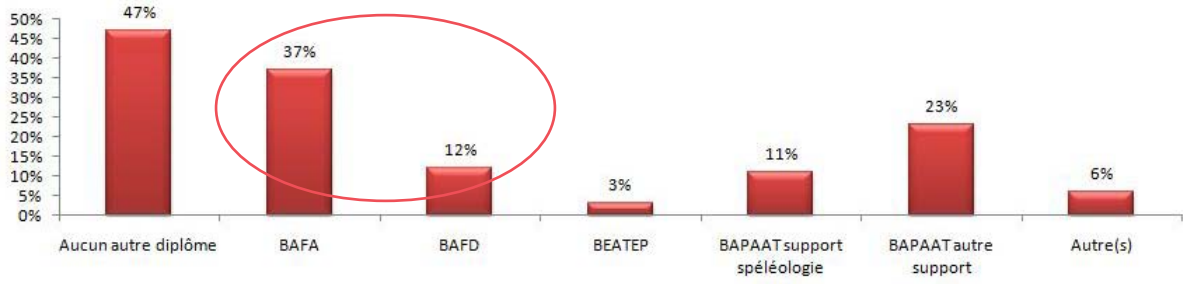

Un fort investissement dans les diplômes fédéraux

Une forte proportion de répondants (48%) a suivi et validé une formation fédérale de base de niveau initiateur spéléologie.

Fait remarquable, ils ont été nombreux à continuer au sein de la FFS vers des formations plus impliquantes comme le monitorat fédéral, voire le niveau d'instructeur, dans des proportions non négligeables. La fédération n'est donc pas considérée comme un simple « sas » par lequel ne feraient que passer les futurs professionnels pour franchir la première marche vers une formation professionnalisante.

Possession d'un diplôme fédéral

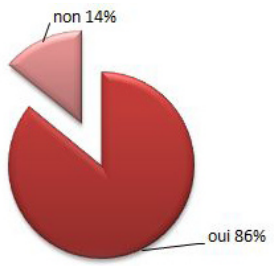

Diplômes fédéraux possédés par les professionnels

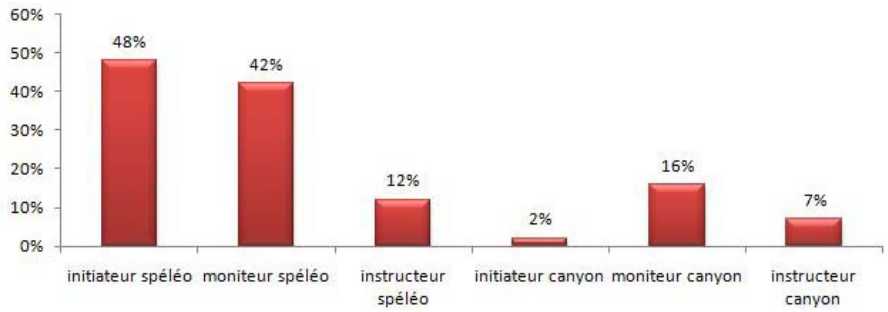

Ce constat témoigne d'une proximité entre professionnels et fédération plus importante que dans des métiers comme le cyclisme. Cette proximité est d'ailleurs confirmée par les données concernant le taux d'adhésion des professionnels (cf. p.17)

L'effectif total de pratiquants relativement réduit favorise certainement leur rassemblement au sein d'une communauté qui partage la même passion, au-delà de clivages parfois rencontrés ailleurs entre fédération et professionnels.

Quel est leur avis sur leur formation ?

Globalement satisfaits du BEES, mais peut mieux faire...

Lacunes de formation ressenties dans l'activité professionnelles

Adaptation de la formation au BEES 1er degré à l'emploi

Les 3/4 des professionnels interrogés disent que la formation au BEES semble bien adaptée à l'emploi.

Pourtant, ils sont 44% à déplorer dans le même temps des lacunes de leur formation initiale dans les domaines non directement rattachés au domaine de la spéléologie, mais plutôt au volet économique de leur activité : conception-distribution, fiscalité, cadre juridique, etc.

Lacunes identifiées

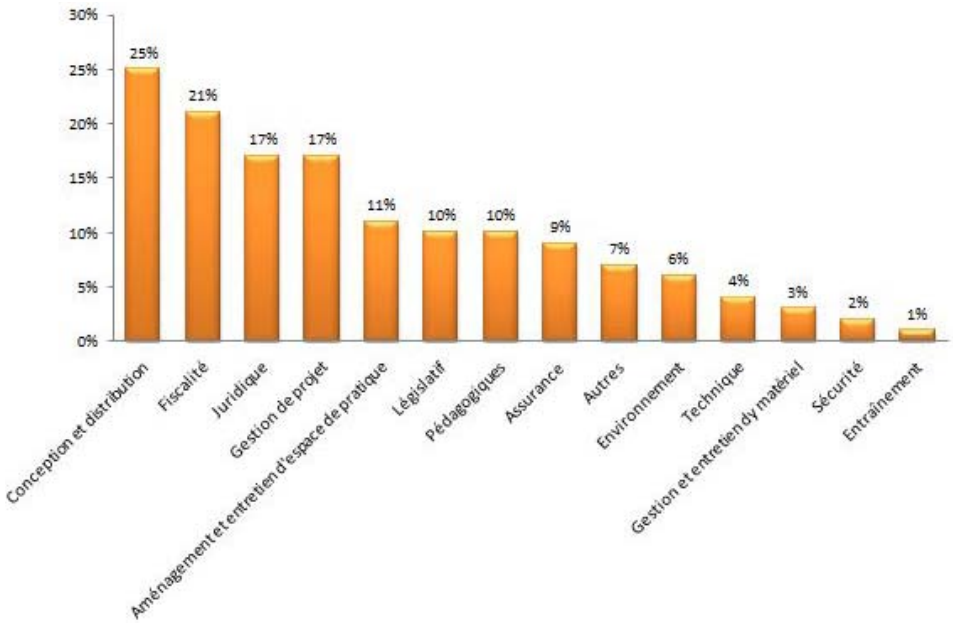

Notons que ce constat n'est pas spécifique aux professionnels de la spéléologie, mais semble commun aux métiers des sports de nature.

En revanche, lorsque 2/3 d'entre eux rejettent l'éventualité d'un recyclage tous les 5 ans, cette proportion les situe à l'exact opposé des moniteurs de cyclisme, qui l'approuvaient à 67% !

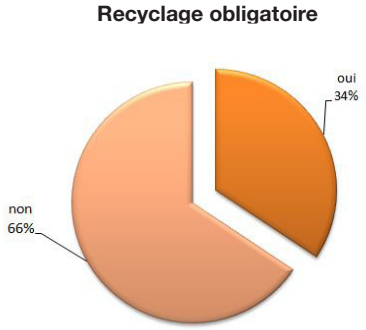

Quelle est leur pratique professionnelle ?

Toujours sur le terrain

La quasi-totalité des professionnels interrogés (95%) ont répondu qu'ils pratiquaient à titre personnel. Il s'agit essentiellement de la spéléologie pour les 3/4 d'entre eux. Ce chiffre est comparable à la proportion des adhérents de la FFS pratiquant la spéléologie (70%). Le canyonisme arrive logiquement en 2e position juste derrière la spéléologie.

Taux de professionnels pratiquants

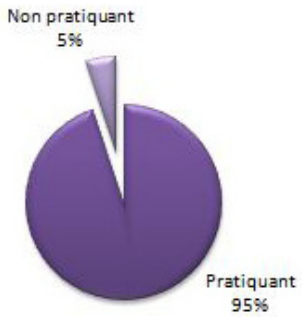

Disciplines pratiquées à titre personnel

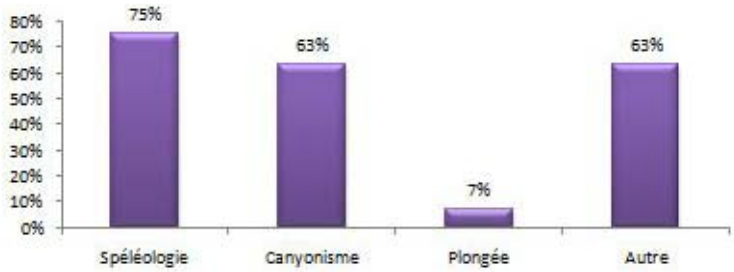

De plus, le détail des « autres » sports pratiqués vient confirmer que les professionnels sont essentiellement des pratiquants de terrain d'aventure : escalade, ski de randonnée, VTT, alpinisme viennent en tête.

Autres sports pratiqués par les professionnels de la spéléologie

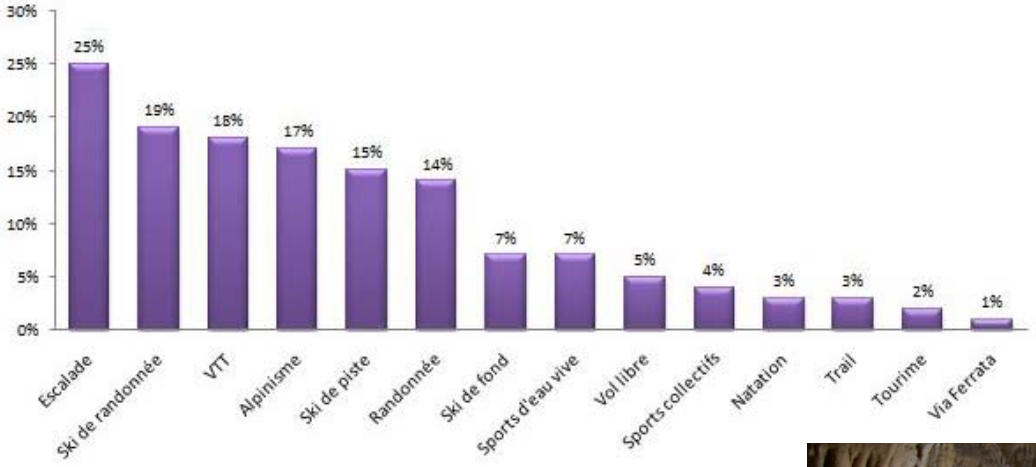

Le lien reste étroit entre professionnels et fédération

Plus de 3/4 des professionnels répondants (77%) sont adhérents d'une fédération sportive, l'essentiel d'entre eux se retrouvant à la FFS (70%).

Répartition des adhésions fédérales

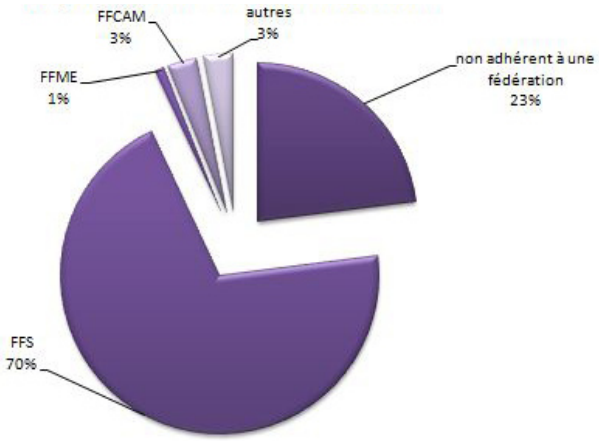

FFME : Fédération française de la montagne et de l'escalade

FFCAM : Fédération française des clubs alpins et de montagnes

En observant plus largement cette fois-ci ce qui se passe sur l'ensemble des diplômés en France, on constate que 100% des titulaires du DESJEPS et 58% des BEES adhèrent à la FFS.

Ces taux d'adhésion confirment que les professionnels restent en lien étroit avec la fédération au-delà de leur propre initiation de pratiquant, ce qui transparaissait déjà au niveau des diplômes fédéraux pour ce qui concerne leur parcours en tant qu'encadrant.

Cette affinité s'explique peut-être tout simplement par le fait que les spéléologues pratiquent tous de la même manière, qu'ils soient par ailleurs professionnels ou amateurs :

- ils se reconnaissent autour d'une des rares activités permettant encore de découvrir des espaces inconnus, basée sur l'exploration du monde souterrain avec une forte connotation scientifique,

- techniquement assez complexe et s'exerçant dans un environnement particulier, la spéléologie implique une démarche essentiellement collective, liée au matériel de progression nécessaire et aux exigences de sécurité,

- elle puise son essence même dans la richesse d'un environnement fragile dont chaque spéléologue se sent co-responsable, quels que soient son statut et son niveau.

Quelle est l'importance de leur activité professionnelle ?

Des professionnels très actifs, avec la spéléologie comme base solide de leur activité

Les répondants sont encore très actifs dans le domaine de la spéléologie puisque 89% d'entre eux déclarent exercer effectivement une activité lui étant liée. Il est à noter que plus des 2/3 des professionnels ayant répondu (68%) précisent que leur activité d'éducateur sportif est dominante dans leur volume global d'activité professionnelle.

Taux d'activité des professionnels en spéléologie

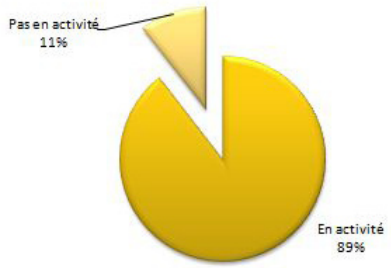

Dominance de l'activité d'éducateur sportif

41% des répondants doivent plus de 80% de leurs revenus à leur activité dans le domaine de la spéléologie. Plus du quart en retirent même la totalité de leurs revenus. Ces chiffres montrent un métier bien installé et économiquement viable pour une grande partie des professionnels.

Pourcentage de revenu tiré de l'activité de professionnel en spéléologie

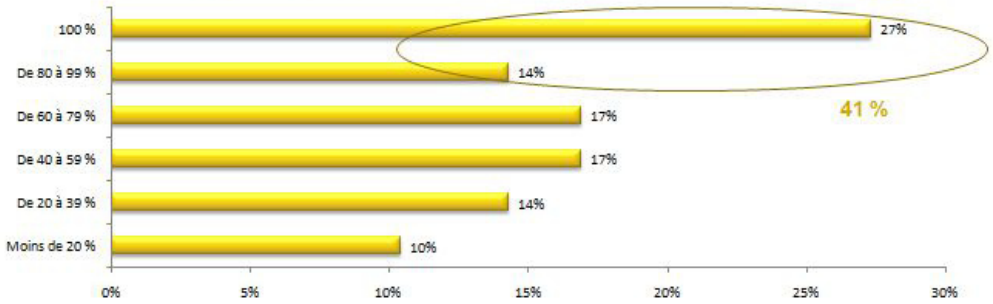

Les activités annexes de type purement commercial (location ou vente de matériel) sont anecdotiques (4%) des répondants environ) et beaucoup moins présentes par exemple que chez les moniteurs de cyclisme (21%) déclaraient louer des vélos pour compléter leur activité d'encadrement).

La fréquence d'activités complémentaires liées aux parcours acrobatiques en hauteur se situe également dans des proportions très limitées (2%).

En revanche, les professionnels qui ont des activités complémentaires à la spéléologie recourent le plus fréquemment aux travaux acrobatiques, ainsi qu'à d'autres métiers sportifs.

Notons que cette exploitation complémentaire de leurs compétences de techniciens de la corde et de la sécurité est prédominante par rapport à l'exercice d'activités complémentaires purement liées au contexte touristique (hébergement par exemple).

Type d'activité professionnelles complémentaires

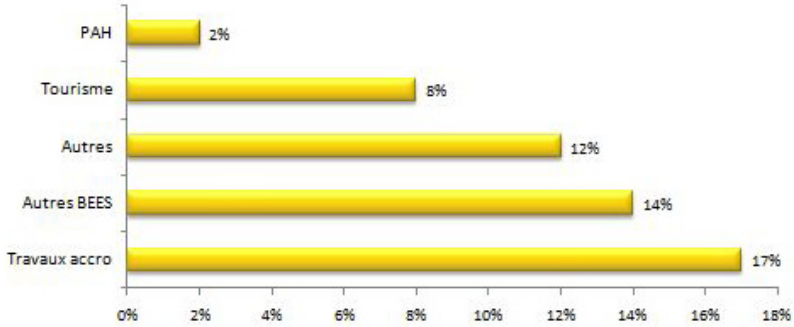

Un véritable métier plutôt qu'une activité saisonnière

Une petite majorité des professionnels interrogés (55 %) travaille sur un rythme de plein temps, et une proportion identique (57%) déclare une activité permanente.
Le métier ne se réduit donc pas à une activité saisonnière (36% seulement) et encore moins occasionnelle (7%), qui doit vraisemblablement se concentrer sur les périodes, bassins, prestations et publics touristiques (cf. typologie p.26 et 27 profil « initiateur saisonnier »).

Rythme d'activité des professionnels

Périodicité de l'activité des professionnels

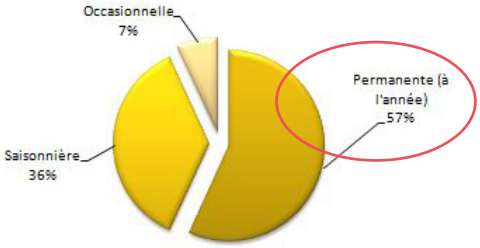

Pour autant, le volume d'activité annuel est maximal sur la période mai-septembre, cette tendance étant vraisemblablement accentuée par la saisonnalité spécifique au canyonisme.

Répartition du volume de travail annuel en pourcentage

Des prestations et clientèles plus « choisies » avec le temps

Si l'on observe comment se comporte la courbe d'activité selon l'âge du professionnel interrogé, on note une moindre dépendance des plus de 47 ans vis à vis de la « haute saison » avec une activité mieux lissée sur l'année, au profit notamment de l'automne.

Il faut peut-être voir ici un effet d'expérience qui amène les professionnels à progressivement moins exercer leur activité sous des formats de sorties plutôt intensives et concentrées (enchaînement de sorties en haute saison). On peut imaginer qu'ils ont pu progresser dans la fidélisation de leurs clientèles et/ou la diversification des activités qu'ils exercent (autres prestations d'encadrement, formation…).

Taux mensuel d'activité des professionnels

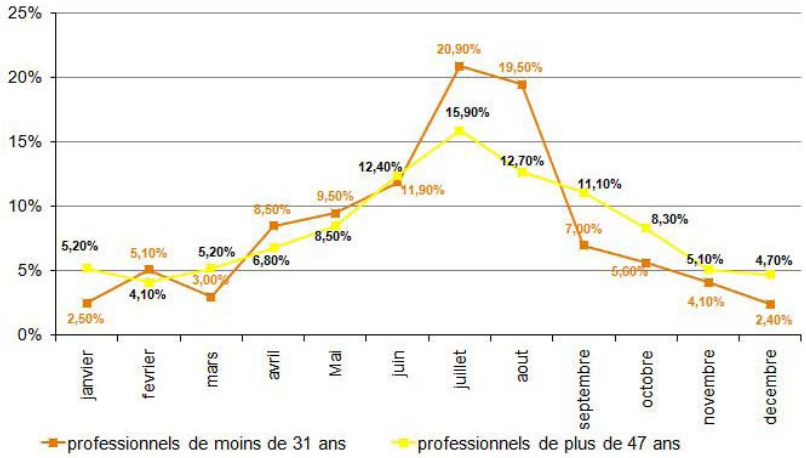

Quel est leur statut, leur cadre de travail ?

Avant tout des professionnels indépendants

Seuls 11% des répondants sont exclusivement salariés, ce qui détermine une population de professionnels à la « culture indépendant » d'autant mieux ancrée qu'ils sont près de 3/4 à exercer exclusivement sous statut indépendant (travailleurs indépendants, gérants et assimilés).

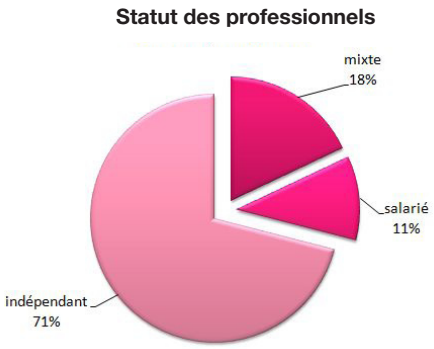

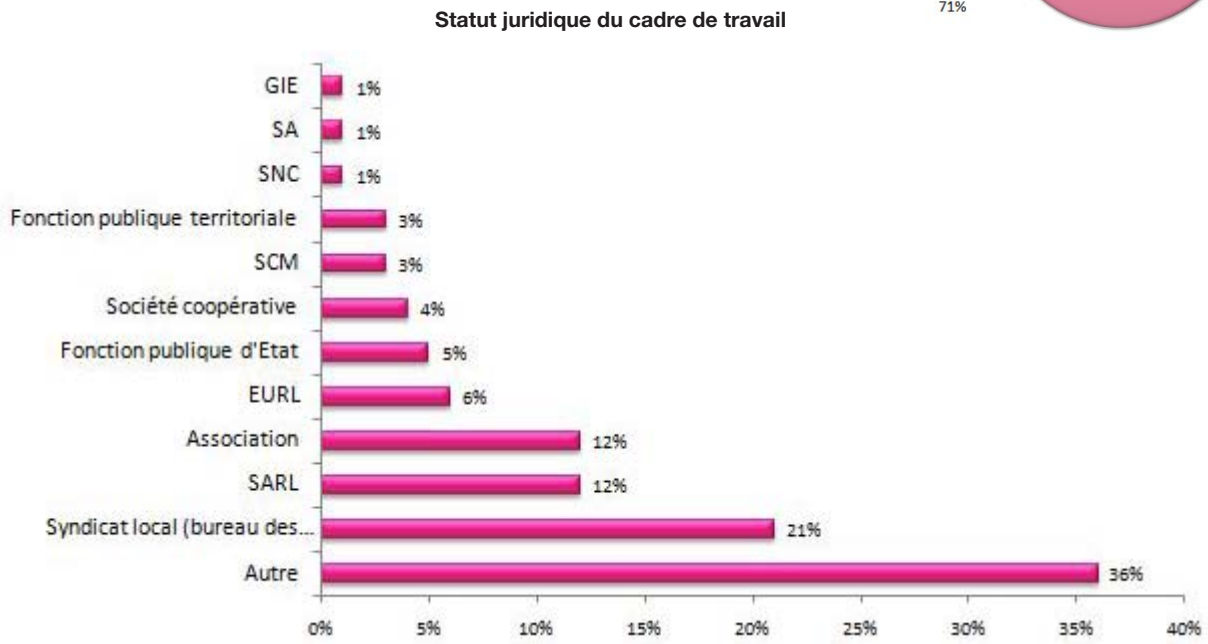

Le regroupement d'indépendants sous forme de syndicat local, de type « bureau des guides », est une forme juridique de travail plus fréquemment citée par les « initiateurs saisonniers », qui viennent renforcer ce type de structures en saison touristique (cf. typologie p.26 et 27)

De quoi est fait leur travail au quotidien ?

Un cœur de métier toujours fortement centré sur la spéléologie et le canyon

Malgré une diversification des terrains de pratique, les professionnels de la spéléologie restent avant tout centrés sur leur activité-phare, adossée au canyonisme avec un couple qui se détache nettement devant d'autres activités à cordes plus récentes.

La présence des professionnels sur ces dernières pratiques témoigne de leur créativité pour décliner leurs compétences en matière de techniques de corde dans le prolongement naturel de la spéléologie.

Activités encadrées par les professionnels

La via ferrata reste pour eux une activité annexe, techniquement complémentaire à leurs activités principales, avec vraisemblablement de grandes variétés de fréquence et d'intensité de pratique derrière les chiffres globaux.

En effet, si l'activité est souvent citée, cela ne concerne qu'un volume global de clientèle et d'activité peu important et plutôt des professionnels polyvalents que des spécialistes de la via ferrata (cf. typologie p.26 et 27).

Nombre de personnes encadrées par des types de prestations par rapport à l'activité totale des professionnels

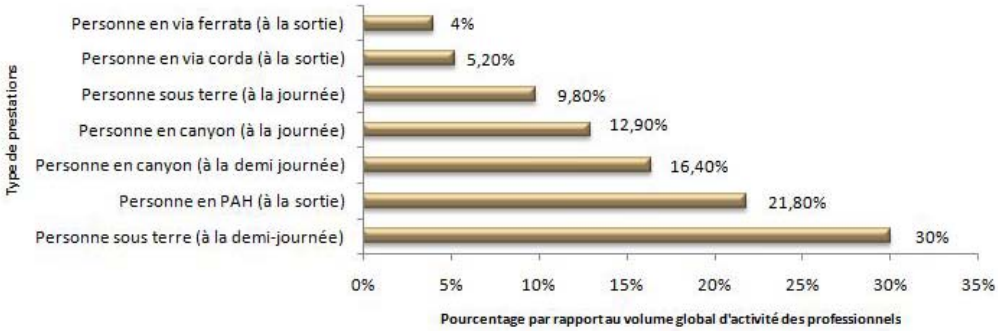

Note de lecture des graphiques :

L'activité PAH (UNE personne encadrée) représente 21,8% du volume d'activité totale des professionnels. Toutefois, elle ne concerne que 16 des professionnels ayant répondu (donc 16% des professionnels).

En revanche, seuls 9,8% du volume d'activité total des professionnels concernent l'encadrement sous terre à la journée. Malgré tout, il concerne 57 des professionnels ayant répondu.

En conclusion : l'encadrement d'une personne sous terre concerne plus de professionnels que l'encadrement d'une personne en PAH. Toutefois, le PAH génère plus de flux.

Répartition des volumes d'activité

Type d'encadrement (prestation)	Pourcentage d'activité*	Effectif**
Personne sous terre (à la demi-journée)	30%	60
Personne en PAH (à la sortie)	21,80%	16
Personne en canyon (à la demi journée)	16,40%	45
Personne en canyon (à la journée)	12,90%	53
Personne sous terre (à la journée)	9,80%	57
Personne en via corda (à la sortie)	5,20%	35
Personne en via ferrata (à la sortie)	4%	25

* par rapport à l'activité totale du professionnel moyen
** des professionnels concernés par l'activité en question

Les publics récréatifs et éducatifs sont prédominants

Répartition de l'activité par publics encadrés

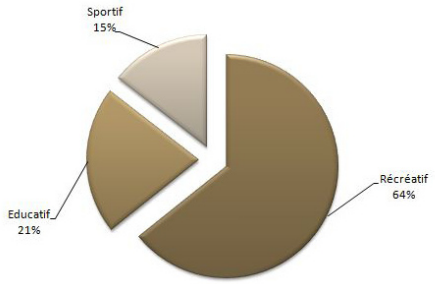

En examinant la répartition des types de publics encadrés, on retrouve bien dans le peloton de tête les clientèles qui sont à l'origine de la profession, à savoir les touristes, les centres de vacances et les scolaires.

Publics encadrés par les professionnels

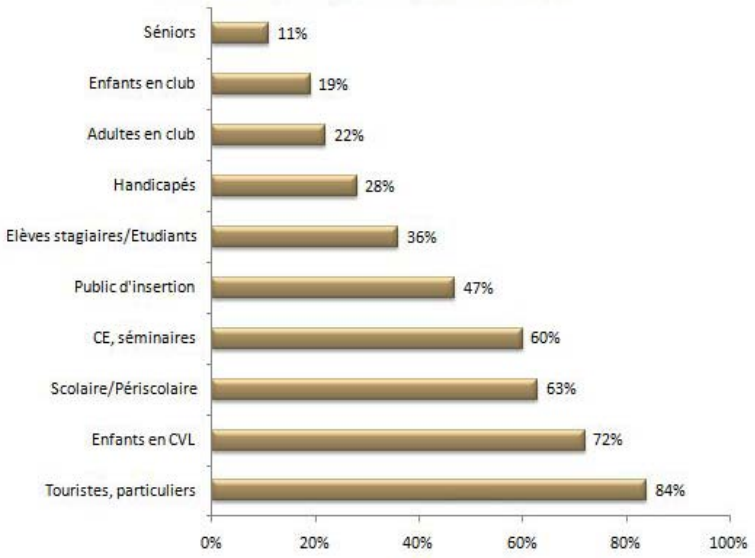

Le métier est clairement positionné en priorité dans le champ récréatif et touristique bien plus que purement sportif.

Le secteur éducatif, déjà bien couvert, offre des perspectives intéressantes à exploiter en jouant sur la dimension scientifique de la spéléologie. L'activité elle-même est alors à considérer comme le vecteur privilégié d'une approche environnementaliste du milieu souterrain.

Le fait qu'il s'agisse d'une activité d'exploration « responsable » par essence du fait de la fragilité du milieu renforce encore sa légitimité dans le champ éducatif.

En outre, c'est avec les publics scolaires que l'étalement de la saison d'activité est le plus envisageable.

C'est d'ailleurs la spéléologie en tant qu'outil pédagogique qui permet en grande partie aux professionnels d'adapter leur activité en s'adressant à plusieurs types de publics pour différents types d'intervention, participant de ce fait à leur longévité professionnelle.

Technicité et adaptabilité

Le panorama du type de prestations encadrées met en évidence la tonalité ludique et tournée vers le grand public du métier.

En effet, les professionnels encadrent d'abord des sorties de type « course » ou « initiation » dans lesquelles ils sont en position de guides-animateurs pour des explorations dans le monde souterrain. Celles-ci sont de niveau technique très variable, allant de la simple promenade sous terre sans lendemain à des explorations au parfum d'aventure, en passant par l'initiation de futurs pratiquants autonomes.

Type de prestations encadrées par les professionnels

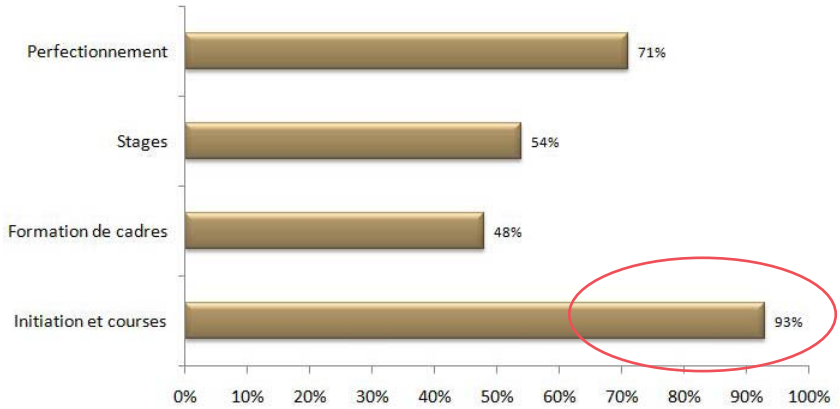

Même s'ils sont moins fréquents, les savoir-faire de guidage plus technique, d'enseignement et de formation spécialisée font bel et bien partie de la palette de prestations du professionnel de la spéléologie.
Les prestations de formation notamment, souvent très techniques, représentent une des facettes très spécialisée et à forte valeur ajoutée du métier des professionnels de la spéléologie.

Variété des fonctions

Les fonctions liées au face à face pédagogique dans lesquels les professionnels utilisent leur technicité ne constituent pas l'intégralité de leur métier.

Ils doivent, en effet, assurer des fonctions potentiellement variées, dont certaines pour lesquelles ils déplorent le fait de n'être pas réellement formés - parfois même pas sensibilisés - dans leur cursus initial : management, gestion de structure, accueil, conseil, etc. Il s'agit justement des fonctions sans lien direct avec les savoir-faire techniques de leur métier, mais vitales pour pouvoir en tirer un revenu suffisant.

Fonctions des professionnels

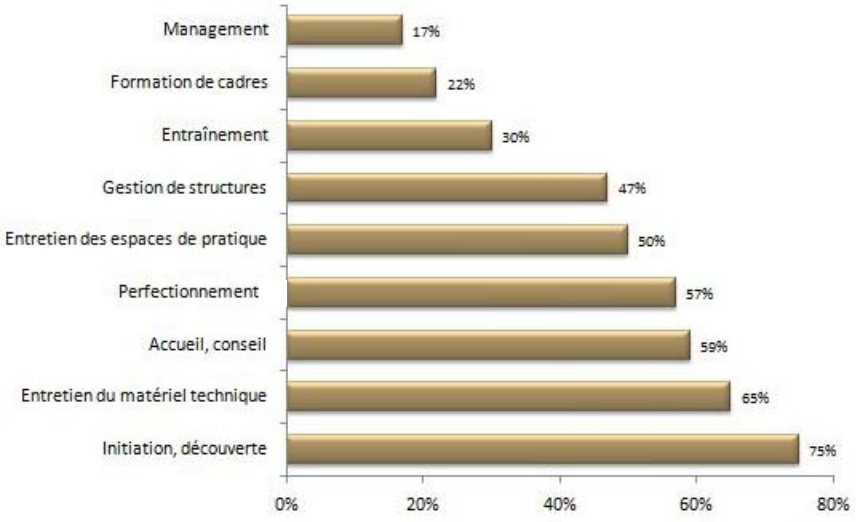

L'analyse multidimensionnelle appliquée aux professionnels de la spéléologie

D'après Eric Maurence Consultants
NB : les données exploitées sont issues des 82 questionnaires exploitables de répondants ayant déclaré être encore en activité.

Principe de l'analyse multidimensionnelle

Une analyse multidimensionnelle consiste à traiter simultanément plusieurs questions (3 et plus), ce qui permet de mettre en évidence les liens éventuels entre différents types de réponses.

Sur un schéma à plusieurs axes, chacun des professionnels est ainsi représenté par un point, situé dans le schéma en fonction de la proximité de ses réponses avec un profil-type.

Les 2 axes de différenciation des profils-types des professionnels de la spéléologie

L'analyse multidimensionnelle effectuée sur les réponses des professionnels au questionnaire fait apparaître deux principaux critères dont la combinaison permet de dégager une typologie des professionnels.

1 - Le premier critère de différenciation, le plus explicatif, est représenté par l'axe horizontal, qui fait référence à la nature de l'activité exercée.

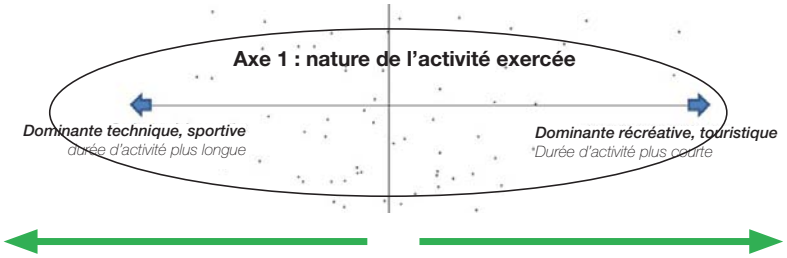

Les professionnels positionnés vers la gauche du graphique exercent des missions plus techniques et plus administratives. Travaillant sur des périodes plus longues, ils assument un grand nombre de fonctions.

La réalité de l'emploi des professionnels positionnés sur la droite du graphique est bien différente : d'une durée plus courte leur travail s'exerce dans un contexte plus touristique, orienté vers des prestations plus centrées sur l'initiation et la découverte.

2 - Le second critère de différenciation, représenté par l'axe vertical, fait référence à la présence plus ou moins marquée d'une dominante dans l'exercice de l'activité.

Ainsi, plus les professionnels sont positionnés vers le haut du graphique et plus la spécificité de leur activité est marquée (au niveau des publics encadrés, des types de prestations proposées...).

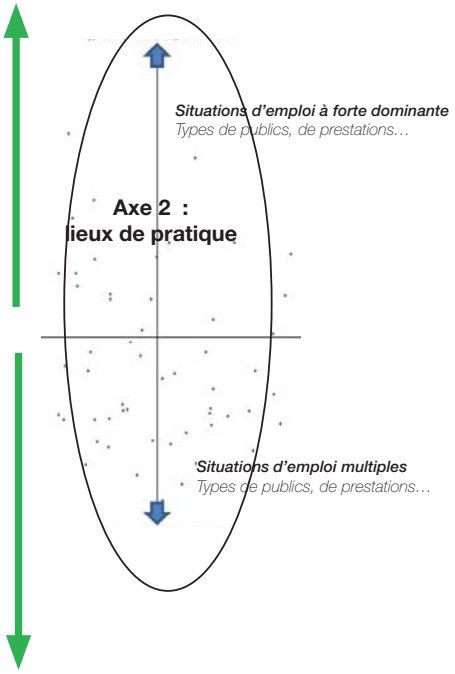

Les professionnels positionnés vers le bas du graphique exercent en revanche leur activité de manière plus polyvalente, avec un plus grand équilibre entre les situations d'emplois (importance moins dominante d'un type de public, d'un type de fonction...).

Les 3 profils-types des professionnels de la spéléologie

En combinant ces deux axes sur un même schéma sur lequel chacun des moniteurs ayant répondu est reporté en fonction de ses réponses, on peut opérer une répartition en 3 groupes. À l'intérieur de ces derniers, les moniteurs partagent un certain nombre de caractéristiques dont la combinaison les différencie des autres groupes.

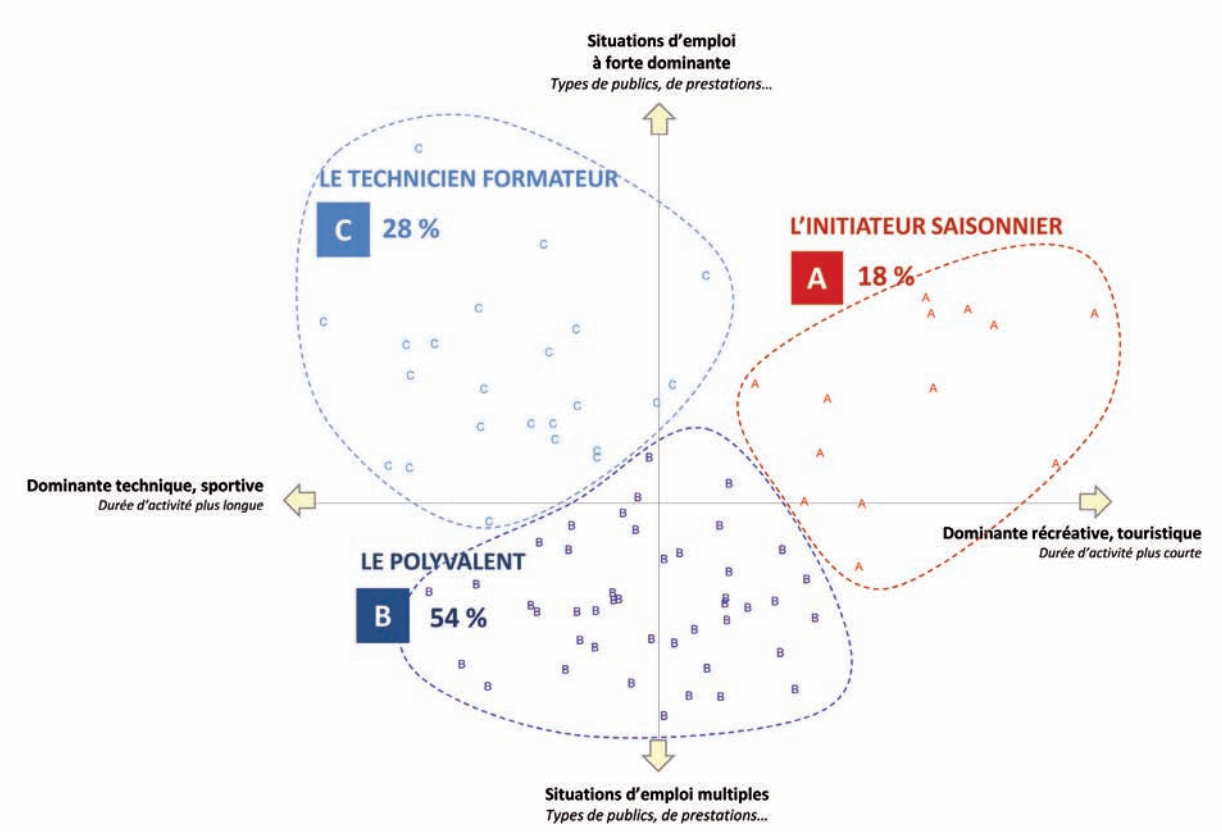

On observe tout d'abord deux profils très distincts de professionnels, avec des différences entre eux qui sont statistiquement significatives, voire très significatives sur bon nombre de critères.

Nous pouvons ainsi distinguer **« l'initiateur saisonnier »** du **« technicien formateur »,** cette distinction s'opérant principalement par rapport au premier axe qui oppose les logiques « récréatives » et « techniques » d'intervention.

Une troisième catégorie regroupe dans le bas du graphique des professionnels **« polyvalents »** dont le profil est nettement caractérisé par des situations d'emploi multiples.

Les professionnels relevant du profil « polyvalent » sont les plus représentés dans les répondants à l'enquête.

À l'opposé, les « initiateurs saisonniers », très fortement conditionnés par la saisonnalité touristique, sont relativement peu nombreux.

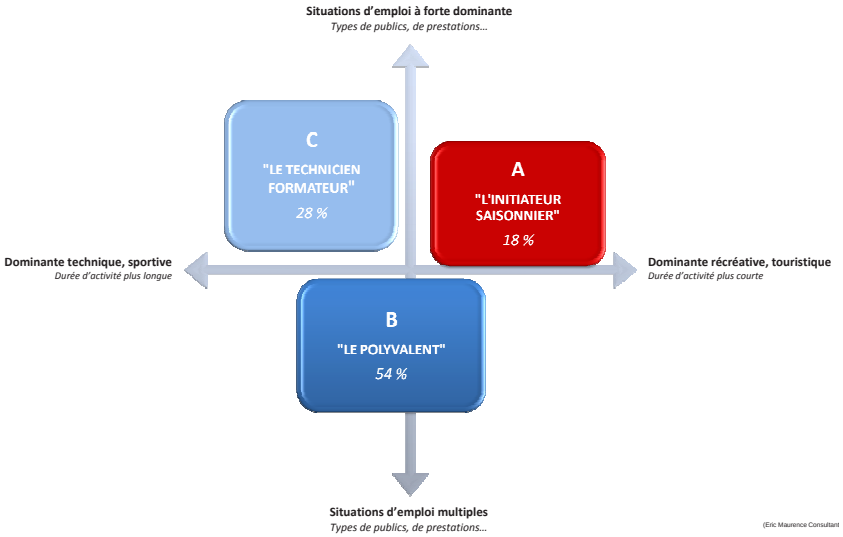

Situations d'emploi à forte dominante

Types de publics, de prestations

L'INITIATEUR SAISONNIER
(Profil de type A)
18% des professionnels

Lorsqu'il intervient en encadrement il le fait essentiellement dans le cadre de séances d'initiation et de découverte (à 84%). Il ne propose donc que rarement d'autres types des prestations : perfectionnement et surtout courses, stages et formation.

Cette activité d'encadrement représente en outre l'essentiel de ses fonctions, car c'est le moins polyvalent des 3 profils identifiés.

Il assume par exemple rarement des tâches administratives, de gestion ou d'entretien.

Indépendant à plus de 90%, c'est un saisonnier (ou un travailleur occasionnel) qui concentre l'essentiel de son activité en juillet et août (70% des journées travaillées). L'exercice professionnel de la spéléologie n'est donc pour lui qu'une activité complémentaire. Il en retire en moyenne 40% de ses revenus. Il travaille très majoritairement à temps partiel.

Il est le seul à être davantage positionné sur l'activité canyon (56% de l'activité) que sur l'activité spéléologie. Il se polarise sur ces deux activités et n'intervient que marginalement dans les via ferrata, les via corda ou les PAH.

Son public de prédilection : les touristes et particuliers qui constituent plus de 60% des personnes qu'il encadre. Il est particulièrement peu présent dans les clubs, auprès des scolaires, des séniors ou des publics en insertion.

Ses structures clientes sont principalement les regroupements d'indépendants, les offices de tourisme.

LE POLYVALENT
(Profil de type C)
54% des professionnels

Comme le technicien formateur (profil B), ce professionnel tire la plus grande partie de ses revenus de la spéléologie.

Il concentre par contre son activité sur une période plus limitée : principalement entre avril et octobre (93% de l'activité en moyenne).

Il est celui qui intervient le moins en canyon. Positionné sur la spéléologie, il étoffe ses prestations en proposant parfois d'autres activités : via ferrata, via corda, PAH. Un tiers possède un BAPAAT dans d'autres supports que la spéléologie (escalade, VTT, canoë-kayak).

Si en matière d'encadrement il propose principalement des prestations d'initiation-découverte, il les complète, bien plus que l'initiateur saisonnier (profil A), par du perfectionnement et des stages.

En revanche, il ne se positionne quasiment pas sur la formation ou l'entraînement, ce qui le différencie fortement du technicien formateur (profil B).

Au-delà des missions d'encadrement, il intervient au niveau de la gestion administrative (10% de son temps), de l'entretien du matériel, de l'accueil et du conseil.

Comme le technicien formateur, un tiers des personnes qu'il encadre sont des particuliers, des touristes. Il est par contre le plus présent auprès des enfants : scolaires, CVL, clubs.

Il intervient pour des structures clientes différentes, notamment, celles ayant trait au tourisme : agences de voyage, centres de vacances, offices de tourisme.

Indépendant à 85%, il est parfois salarié dans les structures qui l'emploient.

Il souhaite majoritairement travailler plus.

Dominante technique, sportive
Durée d'activité plus longue

Dominante récréative, touristique
Durée d'activité plus courte

LE TECHNICIEN FORMATEUR
(Profil de type B)
28% des professionnels

En matière de qualification il est, plus que les autres, titulaire d'un DESJEPS (30%) et d'un diplôme fédéral (96%).

Plus de la moitié possède également, comme les professionnels de type A (initiateur saisonnier), un autre brevet d'État (principalement AMM).

Contrairement à l'initiateur saisonnier il exerce son activité de moniteur spéléologie le plus souvent à l'année (80%) et majoritairement à temps plein (59%).

Il en tire, en moyenne, les trois quarts de ses revenus.

En matière d'encadrement il ne consacre que la moitié de son temps à l'initiation et se caractérise par l'importance de son activité formation, perfectionnement, entraînement.

Il est celui qui propose le plus de courses et ses interventions sont d'un plus haut niveau technique.

Ses publics sont aussi plus diversifiés que ceux de l'initiateur saisonnier. À côté de ses interventions auprès des touristes et particuliers, il encadre des élèves stagiaires, des étudiants, des adultes en club.

Très majoritairement indépendant, il cumule souvent plusieurs statuts. Un tiers est ainsi également salarié.

Il travaille pour la fonction publique, pour d'autres indépendants ou dans les comités et clubs sportifs.

Il intervient plus que les autres dans de multiples lieux. Il est le plus présent hors métropole.

Il ne souhaite pas travailler plus, mais plutôt se spécialiser.

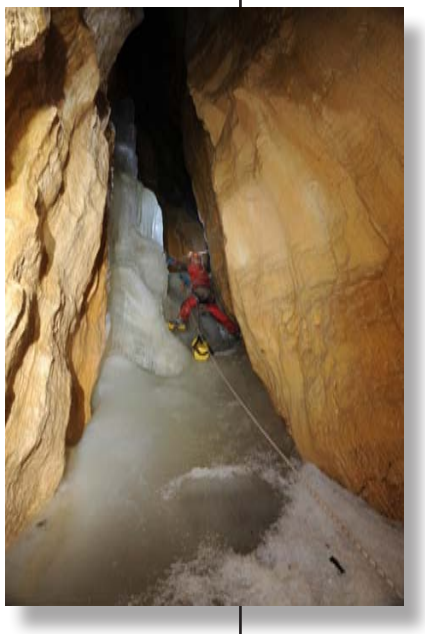

Situations d'emploi multiples
Types de publics, de prestations

% = proportion de moniteurs de la sous-population considérée concernée par la variable mesurée (tous les résultats sont donc en % des individus).
[%] : résultats dans les autres sous-populations.

	A – L'INITIATEUR SAISONNIER : 18%
Qualifications	Moins de titulaires de BAFA 27% [44/42] Le moins titulaire d'un diplôme d'initiateur spéléo 42% [55/62]
Activités	Seul à être davantage positionné sur le canyon que sur la spéléo : respectivement 56% de l'activité [37/33] et 41 % [51/50]. Il est également celui qui propose le moins d'activités : 2,4 en moyenne [3/3,3]. Il est ainsi le moins fortement positionné sur la via ferrate 2% [2/7], la via corda 0 [3/4], les PAH 1% [7/6]
Prestations d'encadrement	Il propose essentiellement des prestations d'initiation : 84% de son temps [48/79]. Ses autres spécificités : il propose très peu les autres prestations : stages 2% [7/7], perfectionnement 7% [15/10], courses 0,3% [8/3], formation 6% [66/1]
Publics	Il intervient auprès d'un nombre réduit de publics : 2,7 en moyenne [5,7/5,2]. Son public de prédilection : les touristes et particuliers : 63% des personnes qu'il encadre [28/35]. Il n'intervient quasiment pas auprès de la plupart des autres publics : scolaires 1% des publics [11/18], élèves stagiaires 0% [14/2], seniors 0% [4/0], publics en insertion 0% [7/6], enfants 0% [26/23] ou adultes en club 3% [6/1]...
Volonté de travailler plus, de se spécialiser, de s'arrêter...	Pas d' intention marquée de travailler plus 47% [22/57] ou de se spécialiser 33% [65/44]. Plus que les autres, par contre, il n'exclut pas de s'arrêter prochainement : 21% [0/9]
Durée et période d'intervention	Saisonnier à 73% [20/34] et occasionnel à 13% [0/0] il est logiquement celui qui intervient le moins de journées dans l'année : 52 jours en moyenne [123/100]. Il concentre son activité sur activité sur la saison estivale : 70% des journées travaillées en juillet et août [31/44]
Temps de travail	Temps partiel : 73% [41/34]
Activité professionnelle spéléo	Pas dominante : 53% [20/20]
% du revenu tiré de la spéléo	Le plus limité : moins de 30% du revenu : 54% [11/9]. En moyenne : 43%
Lieux d'exercice	
Travail hors métropole	Travaille essentiellement en métropole : 73% [61/82]
Fonctions	Il intervient sur un nombre limité de fonctions : 4,1 [7,2/5,6] et surtout, il concentre ses interventions sur l'initiation découverte : 71% des missions [32/53]. Il est donc particulièrement peu positionné sur la plupart des autres fonctions : perfectionnement 5% du travail [15/8], entraînement 1% [10/3], entretien du matériel 4% [9/10]
Statut professionnel	Indépendant à 93% [96/85].
Statuts juridiques du cadre de travail	Peu de spécificités. Bien représenté : Syndicat local (bureau des guides) : 36% [27/23]
Structures clientes	Faible diversité de structures clientes : 2,7 [4/4,2]. Principalement dans le cadre de regroupements d'indépendants 46% [50/37] et pour le compte d'Offices de Tourisme 46 % [20/46], de centres de vacances 31% [65/68].

B – LE TECHNICIEN FORMATEUR : 28%	C - LE POLYVALENT : 54%
Titulaires d'un DESJEPS 30% [7/0].Le plus titulaire de diplôme fédéral 96% [80/79]. Pas de pisteur secouriste 0% [20/17].	Titulaires de BAPAAT 33% [20/9]. Le moins titulaire de diplôme de moniteur canyon 12% [25/36]
Il intervient à plus de 50 % en spéléo (comme le type C) et se positionne épisodiquement sur les autres activités.	Le moins fortement positionné sur le canyon : plus de 50% de l'activité pour 7% des éducateurs [22/60]. Il propose toutefois, bien que faiblement,plusieurs activités : via ferrate 57% des moniteurs [27/35], via corda 46% [7/48], PAH 33% [13/39]
Il est le seul à consacrer moins de la moitié de son activité à l'initiation 48% [84/79]. Il se caractérise par un fort positionnement sur la formation 22% du temps [6/1], les courses 8% [0/3] le perfectionnement 15% [7/10], l'entraînement 10% [1/3]	Comme le A il propose principalement des prestations d'initiation-découverte, mais avec une plus faible intensité : majoritairement de 60 à 85% du temps [>85%/<60%]. Il intervient plus que lui en perfectionnement 10% de l'activité et lors de stages 7%. Par contre, c'est celui qui intervient le moins en formation : 1% du temps [6/22]
Il intervient auprès d'un nombre important de publics. Il intervient moins fortement auprès des touristes et particuliers : 28% de son public [63/35]. Il est également le moins présent dans les centres de vacances 15% [19/27]. Il se caractérise par contre par l'importance de ses interventions auprès des élèves stagiaires et étudiants 14% de son public [0/2], adultes en club 6% [3/1]. Ils sont 26 % à intervenir, de temps en temps auprès de seniors[7/9]	Il intervient également auprès d'un nombre diversifié de publics : 5,2 en moyenne [2,7/5,7]. Plus du tiers des personnes auprès desquels il intervient sont des touristes et particuliers : 35% [63/28]. Il est le plus présent auprès des enfants : enfants en CVL 27% de son public [19/15], scolaires 18% [1/11], enfants en club 27% [19/15]. Il n'intervient presque pas, par contre, auprès des seniors 0% [0/4], des adultes en club 1% [3/6], des élèves stagiaires ou étudiants 2% [0/14].
Il ne souhaite pas travailler plus : non à 78% [53/43], en revanche il est celui qui souhaite le plus se spécialiser : 65% [33/44] et qui envisage le moins de s'arrêter : 0% [21/9]	Il souhaite majoritairement travailler plus 57% [47/22] mais pas se spécialiser 44% [65/33].
Il travaille à l'année à 80% [13/66]. Son activité est plus importante d'avril à octobre : 80% de l'activité mais il est présent les autres mois	Il travaille majoritairement à l'année 66% [13/80] mais comprend un tiers de saisonniers 34% [73/20]. Comme B, son activité est plus importante d'avril à octobre 92%, en revanche sa présence est marginale le reste de l'année 8% [6/20]
Temps plein : 59% [27/66]	Temps plein : 66% [27/59]
Dominante : 80% [47/80]	Dominante : 80% [47/80]
Le plus élevé : 100% du revenu : 50% [8/23]. En moyenne :75%	Significatif : 35 à 90% du revenu : 69% [39/39]. En moyenne : 70%
Plus que les autres, multiples lieux : 65% [33/34]	
Le plus présent hors métropole, notamment en Europe : 35% [7/15]	Le moins présent hors métropole : 17% [2 7/39]
Il est positionné sur un nombre important de fonctions, moins que les autres sur l'initiation- découverte 33% du temps [71/53], mais davantage sur des fonctions techniques : perfectionnement : 15% [5/8], formation des cadres : 11% [1/0].	Il intervient de manière significative dans bon nombre de fonctions : l'initiation-découverte la moitié du temps : 53% [71/33], l'accueil-conseil : 9% [4/7], l'entretien du matériel : 10% [4/9], la gestion des structures : 10% [3/9]...
Très majoritairement indépendant (96%), il cumule souvent plusieurs statuts. Un tiers est ainsi également salarié : 35% [7/24]	Il est principalement indépendant 85% [93/96] mais compte également un quart de salariés 24% [7/35].
Peu de spécificités. Bien représentés : Indépendants 41% [29/40], fonction publique 14% [7/0]	Peu de spécificités. Bien représentés : indépendants : 40% [29/41]
Intervient dans de multiples types de structures. Notamment la fonction publique : 30% [8/5], des prestataires de service 40% [8/24], d'autres indépendants 80% [69/59], les comités ou clubs sportifs 25% [8/22].	Grande diversité de structures clientes : notamment celles ayant trait au tourisme : agences de voyage : 32% [8/10], centres de vacances : 68% [3 1/65], les offices de tourisme : 46% [46/20].

Quelles perspectives ?

Si, lors de la création du BEES 1er degré, option spéléologie, beaucoup s'interrogeaient sur la possibilité de vivre toute l'année de cette activité, cette enquête démontre clairement que la pratique professionnelle de la spéléologie est un véritable métier qui ne se réduit pas à une simple activité saisonnière. Si elle s'accompagne souvent d'activités complémentaires comme le canyonisme ou les travaux acrobatiques, elle n'en génère pas moins un volume d'activité qui s'appuie également sur l'externalisation de la pratique et la création de produits directement issus des techniques de la spéléologie.

Il est donc important, voire essentiel que la formation prenne en compte ces approches originales.

Le chantier du Diplôme d'État (DE) qu'il convient d'ouvrir sans attendre devra intégrer cette dimension et élargir les prérogatives de ces professionnels en conséquence.

De même, il est indispensable de maintenir les passerelles entre formations professionnelles et formations fédérales afin qu'elles se nourrissent les unes les autres et s'adaptent aux évolutions de la pratique. Ceci d'autant plus que les résultats de cette enquête mettent en évidence le lien très fort qui unit les professionnels et la Fédération française de spéléologie. La pratique de la spéléologie qu'elle soit professionnelle ou bénévole s'appuie sur une culture commune qu'il convient de maintenir et de renforcer.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de réfléchir aux contenus et à la fréquence des stages de formation continue.

L'ancrage de nombre de professionnels sur un territoire, lié pour une bonne part au potentiel local en matière de sites de pratique est à la fois une richesse et un frein.

Une richesse car leur démarche s'inscrit dans une logique de territoire et de développement durable, un frein car en raison du nombre limité de sites adaptés un développement raisonné du nombre de professionnels s'impose.

La FFS en souhaitant se positionner, dans les années à venir de plus en plus comme un secteur de professionnalisation peut contribuer à offrir à cette profession de nouveaux débouchés.

Certains de l'intérêt et de la richesse que présente la spéléologie aussi bien en tant qu'activité sportive de nature pour tous publics, qu'en tant que support pédagogique pour des actions éducatives menées auprès de publics de jeunes ou de populations spécifiques, il convient de mieux communiquer sur cette activité et de mettre en avant un métier encore trop mal connu.

La FFS et le SNPSC seraient-ils condamnés à travailler ensemble ?

Nous le pensons dans l'intérêt de la spéléologie, des pratiquants et de tous ceux qui contribuent à explorer, faire connaître et protéger le milieu souterrain.

Jean-Pierre HOLVOET
Président adjoint de la FFS

Marthino RODRIGUES
Président du SNPSC

Quelques points à retenir

La spéléologie

Une activité complexe, responsable et durable tournée vers l'exploration, l'étude et la protection des milieux karstiques et des eaux souterraines. Un excellent vecteur et support pédagogique pour sensibiliser et éduquer les populations à la gestion durable de l'environnement naturel et des ressources vitales de leur planète. Un formidable outil pédagogique pour aborder des sujets tels que la solidarité entre individus, l'esprit d'équipe, le respect de soi-même, d'autrui, de l'environnement naturel et le développement durable éco-responsable.

La spéléologie professionnelle

Une profession mature et prometteuse. Une activité pérenne, multi-facettes et un véritable métier d'avenir à forte plus-value technique qui se décline en diverses formes de pratiques. Une longue expérience et des compétences que les professionnels de la spéléologie ont su valoriser en créant une large gamme de produits s'adressant à des publics très variés et répondant à toutes sortes de demandes :

- L'organisation et le guidage d'activités de découverte : tourisme souterrain.
- Le guidage d'explorations de niveau initiation à la spéléologie et aux techniques d'exploration.
- Le guidage d'explorations souterraines de haut niveau technique : courses souterraines.
- L'encadrement et l'animation d'activités pour les centres de vacances et les scolaires.
- L'organisation et le guidage de séances de spéléologie pour les publics particuliers.
- La formation professionnelle aux techniques d'évolution sur cordes et en milieu vertical.
- La formation des futurs diplômés de la branche.
- Le recyclage des brevetés et diplômés de la branche.
- La conception et l'encadrement d'activités ludiques déclinées à partir des techniques d'exploration spécifiques à la spéléologie.
- La recherche, la conception et la commercialisation de matériels et de techniques.
- La conception et la commercialisation de méthodes, de programmes, de parcours et de séances d'entraînement physiques et aux techniques de progression sur agrès.
- L'expertise dans toutes les activités et domaines qui associent l'installation, les techniques d'évolution sur agrès fixes et les connaissances de l'environnement spécifique karstique.

Les professionnels

Des professionnels créatifs et entreprenants regroupés majoritairement autour d'un syndicat représentatif. Des spéléologues actifs impliqués et participatifs adhérant pour la plupart à la Fédération française de spéléologie dont ils sont issus. Une branche professionnelle à l'effectif encore confidentiel, mais avec de belles perspectives d'avenir.

Le syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyon

Un syndicat professionnel corporatiste auquel adhérent plus de 85% des professionnels de la spéléologie en activité à ce jour. Un observatoire permanent de la profession et un interlocuteur compétent reconnu. Un syndicat ouvert au dialogue, défendant les intérêts de tous les professionnels de la branche, tout en respectant ses partenaires des autres professions du milieu des sports de nature. Un fervent défenseur de la pratique de la spéléologie agissant en étroit partenariat avec la Fédération française de spéléologie. Un syndicat qui participe activement à la formation continue de ses adhérents, à la formation des futurs professionnels et au développement de la spéléologie professionnelle.

La Fédération française de spéléologie

Une fédération de sport de nature qui rassemble tous ceux qui se passionnent pour le monde souterrain.
Un creuset où se forment les meilleurs (les formations fédérales sont copiées dans le monde entier,100% des titulaires du DESJEPS sont membres de la FFS).
Une fédération soucieuse de la pratique professionnelle, elle a créé une commission professionnelle chargée de structurer et de développer les relations avec le syndicat représentatif.
Une fédération également soucieuse de promouvoir l'idée du potentiel économique représenté par toutes les pratiques de la spéléologie et d'être un acteur de la gestion des espaces et sites de pratique afin d'en pérenniser l'accès pour tous.

Jean-Pierre HOLVOET
Président adjoint de la FFS

Marthino RODRIGUES
Président du SNPSC

Moniteurs de spéléologie. Enquête métier 2010

Cette enquête a été réalisée par le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon (SNPSC) et la Fédération Française de Spéléologie (FFS) en collaboration avec le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) du ministère des Sports, avec le soutien de Michel CATUSSE, inspecteur coordonnateur spéléologie.
sous la direction de :

Éric ALEXIS - DTN FFS
Marthino RODRIGUES - SNPSC
Ludmilla RIDOIN - PRNSN
Jean KANAPA - CREPS PACA - site de Vallon Pont d'Arc

avec l'appui de Christophe REVÉRET – Versant Sud et d'Eric MAURENCE - EMC

Maquette et mise en page : Aurélie DUMAS, PRNSN

Crédits Photos :
Gérard CAZES, SNPSC, Mathieu MORVERAND
Source des cartes : cartostat - RES - ministère des Sports
N° ISBN : 978-2-9530267-6-4
Dépôt légal : 1er trimestre 2011

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays

Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN)
CREPS PACA - site de Vallon Pont d'Arc
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. : 04 75 88 15 24
prn.sportsdenature@jeunesse-sports.gouv.fr

Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon (SNPSC)
Mairie, Place de l'Hôtel de Ville
26420 La Chapelle en Vercors
Tél/fax : 04 75 05 50 69
snpsc@free.fr

Fédération Française de Spéléologie (FFS)
28 rue Delandine
69002 Lyon
Tél. : 04 72 56 09 63
Fax : 04 78 42 15 98
secretariat@ffspeleo.fr